

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quels sont les symptômes de la Covid-19?

Présence d'un des symptômes suivants :

- Fièvre ($\geq 38.1^{\circ}\text{C}$ buccal)
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Mal de gorge
- Difficultés respiratoires ou essoufflement (dyspnée)
- Anosomie ou agueusie ou dysgueusie

Ou 2 des symptômes suivants :

- Perte d'appétit importante
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Céphalée inhabituelle
- Diarrhée
- Nausées et vomissements
- Douleur abdominale
- Rhinorrhée ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue

2. Est-ce que le masque de procédure est requis pour les travailleurs de la santé dans les milieux de vie privés ?

Dans le contexte épidémiologique actuel, en plus des recommandations de la CNESST, la direction de santé publique de la Montérégie ainsi que les équipes de prévention des infections des CISSS de la Montérégie recommande le port du masque médical par les travailleurs de la santé en présence d'un usager nécessitant des soins et des services, et ce peu importe le type de milieu de vie.

3. Quand on parle de travailleur de la santé, de qui parle-t-on réellement ?

Les travailleurs de la santé sont les travailleurs qui :

- Donnent des soins
- Sont en contact étroits avec la clientèle
- Effectuent des activités qui ont un impact direct sur les soins ou les services aux usagers

À titre d'exemple, mentionnons les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés aux bénéficiaires, la réceptionniste, agente administrative qui peut être en contact avec les résidents, le préposé à l'entretien ménager, le personnel des cuisines, etc.

4. À quel moment dois-je vous transmettre un courriel concernant ma situation épidémiologique ?

- Dès qu'un usager obtient un résultat de dépistage TDAR ou PCR positif

- Dès qu'il y a un changement à apporter au tableau d'état de situation quotidienne (ex: fin d'un isolement, un transfert à l'hôpital, un décès)
- Dès que vous avez un questionnement en regard de la situation épidémiologique de votre milieu

5. Lorsqu'une personne présente des symptômes post-vaccination contre la Covid-19, est-il vrai qu'il ne faut pas la dépister ou alors, le résultat du test serait faussé ?

Il est faux de penser que le vaccin contre la Covid-19 peut donner la Covid ou encore fausser les résultats d'un dépistage. Pour connaître quand dépister une personne à la suite de la vaccination contre la Covid-19, vous êtes invités à consulter les algorithmes de l'INSPQ, dans le document [Prise en charge des usagers et des travailleurs de la santé ayant des symptômes dans les jours suivant la vaccination Covid-19 en milieux de soins.](#)